

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES, D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE LA BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DE JABLINES-ANNET

COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL SYNDICAL

(Article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

SEANCE DU 20 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 20 octobre à 17 heures 30, le Conseil Syndical régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BARAT.

Nombre de membres afférents au Conseil Syndical : 9
Nombre de membres présents en exercice : 5
Nombre de membres ayant pris part au vote : 6

Date de la 1^{ère} convocation : le 14 septembre 2020
Date de la 2^{ème} convocation : le 8 octobre 2020

LE CONSEIL SYNDICAL

1. Approbation du procès-verbal du 18 août 2020 *a approuvé à l'unanimité*
2. Choix du prestataire pour la création d'un parc de cellules photovoltaïques *a validé (4 voix pour et 1 abstention)*
3. Règlement intérieur du Conseil Syndical *a adopté à l'unanimité*
4. Personnel :
 - Actualisation du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour les filières animation et sportive *a approuvé à l'unanimité*
5. Convention ACTES avec la Préfecture : autorisation au Président à signer un avenant pour la télétransmission des budgets et des marchés publics *a approuvé à l'unanimité*
6. Information sur le passage en service public industriel et commercial *a décidé de suspendre le projet à l'unanimité*
7. Budget - Décision Modification N°2 *a approuvé à l'unanimité*
8. Questions diverses

Le Président,
Jean-Michel BARAT

Syndicat Mixte d'Études
d'Aménagement et de Gestion
de la Base de Plein Air et de
Loisirs de Jablines/Annet
77450 JABLINES
Tél : 01 60 26 04 31 - Fax : 01 60 26 52 41